

Dénombrement et service des Lévites

Nombres chapitres 3 et 4

M.E. 1863 pages 193-200

Les Lévites sont suscités afin de faire ressortir les voies de Dieu envers Ses premiers-nés rachetés.

L'Éternel les prends d'entre les enfants d'Israël à la place de tous les premiers-nés. « C'est pourquoi, dit-il, les Lévites seront à moi ; car tout premier-né m'appartient depuis que je frappai tout premier-né au pays d'Égypte ; je me suis sanctifié tout premier-né en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; ils seront à moi. Je suis l'Éternel » (Nomb. 3, 12, 13).

Ceux qui étaient les témoins spéciaux de la grâce de Dieu, au jour où le jugement avait frappé, devaient être les siens d'une façon toute particulière ; comme établis dans la miséricorde de Dieu, ils devaient Le servir dans les voies de la rédemption — de la grâce et de l'amour du Seigneur envers les pauvres pécheurs placés sous le jugement. Tel était, dans les ombres de la loi, le service des Lévites ; et tel est, dans les choses meilleures qui sont notre partage en Christ, le service des saints.

Il y a deux dénombrements des Lévites, relatés, l'un dans le troisième chapitre, l'autre dans le quatrième du livre des Nombres ; mais avec une différence signalée entre eux. Au chapitre 3, ils sont recensés depuis l'âge d'un mois et au-dessus ; au chapitre 4, on ne tient compte que de ceux qui sont âgés de trente à cinquante ans : dans ce dernier chapitre, le dénombrement est limité aux jours de leur force, aussi c'est là que leurs services divers et variés sont exactement indiqués ; cependant, dès les jours de leur faiblesse, ils étaient placés dans une position de bénédiction comme premiers-nés de Dieu, position fondée non pas sur ce qu'ils faisaient pour Dieu, mais sur ce que Dieu faisait pour eux.

Deux enseignements nous sont donnés ici : D'abord, il ne peut être question de service quand nous avons besoin d'être rachetés en Christ. Ensuite, l'obligation du service commence dès que nous pouvons être considérés comme fortifiés par Christ. Dans ce service, Il nous révèle Sa pensée, et nous y obéissons.

Parmi les Lévites, les uns avaient un service à accomplir, les autres en avaient un différent : mais leur responsabilité envers Dieu était pour chacun la règle de ce qu'il faisait. Les fils de Kehath portaient, à travers le désert, tout ce qui était dans le sanctuaire ; les fils de Guershon étaient chargés des couvertures du tabernacle et des tentures du parvis ; les fils de Merari avaient à transporter les ais du pavillon, ses barres, ses piliers, ses bases, les piliers du parvis, leurs piquets et leurs cordages. Telles étaient les charges que Dieu leur imposait, et non pas celles qu'ils s'attribuaient selon leur choix. Si les Guershonites eussent portés l'arche, c'eût été en eux un acte de propre volonté, et non pas le service de Dieu, parce qu'Il leur avait dit de porter les tentures. La responsabilité envers Dieu devait être le seul mobile pour chacun d'eux d'accomplir tout ce qu'il avait à faire, et les gardait de vouloir intervenir en ce qui n'était pas de leur service : or il en est de même aujourd'hui pour les frères en Jésus Christ. « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, que vous livriez vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre service intelligent. Et ne vous conformez pas à ce siècle ; mais soyez transformés par le renouvellement de votre entendement, pour que vous éprouviez quelle est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite. Car, par la grâce qui m'a été donnée, je dis à chacun de ceux qui sont parmi vous, de ne pas avoir de lui-même une haute pensée au-dessus de celle qu'il convient d'avoir, mais de penser de manière à avoir de saines pensées, selon la mesure de foi que Dieu a départie à chacun. Car comme nous avons plusieurs membres en

un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même action, ainsi nous, qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ, et chacun réciproquement des membres l'un de l'autre. Or ayant des dons différents, selon la grâce qui nous a été donnée, soit la prophétie, prophétisons selon la proportion de foi; — soit le service, soyons au service; — soit celui qui enseigne, à l'enseignement; — soit celui qui exhorte, à l'exhortation; — celui qui distribue, qu'il le fasse en simplicité; — celui qui est à la tête, qu'il conduise soigneusement; — celui qui exerce la miséricorde, qu'il le fasse joyeusement » (Rom. 12, 1-8). Les frères sont là exhortés ou sollicités par les compassions de Dieu, d'abord, tous en général, à une sainte consécration d'eux-mêmes à Dieu, puis prémunis contre la tendance de se conformer au monde. La conformité avec le monde aveugle moralement les hommes quant à la perception de la volonté de Dieu et les pousse à faire leur propre volonté; mais celui qui est transformé par le renouvellement de son entendement, *éprouve* ce qu'est la bonne, agréable et parfaite volonté de Dieu : ses affections, ses pensées, ses desseins sont en harmonie avec son entendement renouvelé; et le Seigneur a promis à celui qui a l'œil simple, que tout son corps sera plein de lumière. Tous sont appelés à travailler dans un esprit de soumission envers Dieu, comme l'étaient les familles des fils de Lévi. Si nos cœurs ne prennent pas les compassions de Dieu pour point de départ, pour encouragement et pour appui, alors nous ne pouvons nous présenter et nous consacrer droitement au Seigneur. S'il y a en nous de la conformité avec le monde et que nous manquions d'énergie spirituelle dans notre entendement renouvelé, alors nous ne pouvons pas éprouver quelle est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite. Si nous dépassons notre mesure de foi, alors nous assumons sur nous un service pour lequel nous ne sommes pas qualifiés.

Les travaux variés du service devaient produire un ordre parfait. Celui d'entre les Merarites, qui était chargé des piquets ou des cordes, portait quelque chose qui était nécessaire à la perfection du tabernacle : il valait mieux pour lui de le faire pour Dieu, que de mépriser sa tâche et de vouloir s'en arroger une autre. La même sujétion à Dieu rendait aussi heureux les Kehathites dans leur saint service de porter sur leurs épaules l'arche, l'autel d'or, le candélabre, la table des pains de proposition, et tout ce qui appartenait au sanctuaire.

Nous devons avoir en vue et à cœur de servir Dieu; nous avons Sa Parole et Son Esprit pour nous guider et nous conduire dans le sentier du service; et cela comme étant tous Ses rachetés par le sang de Christ.

La charge d'un Lévite, en avançant dans le désert aride, était une glorieuse charge : elle appartenait au sanctuaire de Dieu; elle était un témoignage de Sa grâce et de Sa miséricorde envers des hommes pécheurs : il en est de même du service des saints dans le monde, il a pour objet ce qui n'appartient pas au monde. « Le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, et qui donne la vie au monde. — Je suis sorti d'auprès du Père, et je suis venu dans le monde; et de nouveau je laisse le monde, et je m'en vais au Père » (Jean 6, 33; 16, 28).

Rappelons, cependant, que l'Éternel avait donné les Lévites à Aaron et à ses fils comme serviteurs (Nomb. 3, 9; 8, 19; 18, 6). Aaron et ses fils, sacrificateurs, étaient Lévites; mais tous les autres enfants de Lévi n'étaient pas sacrificateurs. Ceux-ci occupaient une position bien supérieure à celle des simples Lévites, non seulement parce que ces derniers étaient leurs serviteurs, mais encore parce que les sacrificateurs seuls pouvaient entrer dans le tabernacle. Aaron, leur chef, type de notre grand souverain sacrificateur, pénétrait, une fois l'an, dans le lieu très saint, où était le siège de Jéhovah, entre les chérubins sur l'arche; ses fils entraient, chaque jour, dans le lieu saint pour y faire le service, et ainsi ils s'approchaient de Dieu. Or, chose merveilleuse! maintenant le privilège le plus grand est commun également à tous les chrétiens, qui tous sont sacrificateurs à Dieu, qui tous sont constitués en une sainte sacrificature pour offrir à Dieu des sacrifices spirituels, qui Lui soient agréables par Jésus Christ, qui tous sont invités à s'approcher avec assurance du trône de la grâce (Apoc. 1, 6; 1 Pier. 2, 5; Hébr. 4, 16). Les

Lévites représentent les ministères ou services (ces deux mots sont synonymes) que Dieu, dans Sa grâce, *donne* à Son Église sur la terre ; ils sont, à la fois, serviteurs de Dieu et de l'assemblée. Et tandis qu'il n'y a point de différence entre les saints considérés comme sacrificateurs, il y en a beaucoup entre ces mêmes saints considérés comme appelés à exercer des services. Il y a diversité de dons — il y a aussi diversité de ministères ; — tous sont-ils apôtres ? tous sont-ils prophètes ? etc. Ces différences proviennent de la grâce qui nous a été donnée, de la mesure de foi que Dieu a départie à chacun : un seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier Ses dons comme Il lui plaît (voir 1 Cor. 12 ; Éph. 4). Mais tous ces dons appartiennent à l'Église et doivent être employés à l'utilité de ses membres, sauf celui d'évangéliste dont le champ d'activité est le monde. Qui est Paul, et qui est Apollos, sinon des ministres (ou serviteurs) par lesquels vous avez cru, selon que le Seigneur a donné à chacun ?... Toutes choses sont à vous, soit Paul, soit Apollos, soit Céphas... (1 Cor. 3, 5, 22).

Revenons à nos chapitres des Nombres. Dans le sanctuaire l'arche resplendissante d'or pur, avec les chérubins couvrant de leurs ailes le propitiatoire, était placée dans le lieu très saint, où le souverain sacrificateur seul pouvait la voir et l'admirer. Dans le service du Lévite, l'arche était cachée sous le voile et sous une couverture de peaux de tissons ; mais ce n'en était pas moins l'arche : elle venait du sanctuaire, et sous ces couvertures était encore, quoique voilée, toute la splendeur avec laquelle elle apparaissait dans le saint des saints. Cela rendait ce fardeau précieux pour un Lévite dévoué : il savait d'où sortait ce fardeau et ce qu'il était ; de même ne fût-ce qu'*un piquet* ou *un clou*, il appartenait au tabernacle, et c'était le Seigneur qui lui ordonnait de le porter.

En tout cela, le service du Lévite accompagnait et suivait le service du sacrificateur : c'était l'ordre établi par l'Éternel ; ainsi dans tout notre service de témoignage ici-bas, la communion dans le vrai sanctuaire avec tout ce qui fait l'objet de ce témoignage, devrait toujours précéder. Ainsi nous serions conduits et gardés dans la conscience de notre responsabilité. Dans le lieu saint nous avons communion *avec* Christ ; dans notre service sur la terre, nous avons à rendre un témoignage *sur* Christ ; ce dernier devrait toujours suivre l'autre et y être intimement lié.

Si l'on eût pris les actes de service des fils de Kehath comme une règle pour juger ceux des fils de Merari, on en serait venu à mépriser le service de ces derniers ; cependant ils agissaient pour le Seigneur dans ce qu'ils faisaient et conformément à Sa volonté à leur égard ; aussi, dans le bon plaisir de Dieu, les Kehathites et les Merarites étaient tous des compagnons d'œuvre dans le même tabernacle de Dieu.

Il en était ainsi de Gaïus recevant, pour l'amour du Seigneur, les frères étrangers, qui étaient partis pour Son nom, ne recevant rien des nations, et l'apôtre ajoute : « Nous donc devons recevoir de telles gens, afin que nous coopérons à la vérité » (3 Jean 5-8). Le pauvre prédicateur *servait* la vérité quand il proclamait le nom de Christ ; et Gaïus était son *compagnon dans ce service*, quand il l'accueillait chez lui, le nourrissait et le logeait.

Et encore : « Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense d'un prophète » (Matt. 10, 41). Ici, c'est quelqu'un qui n'est pas prophète, mais qui aime un prophète, l'accueille comme prophète, et qui ainsi participe à la bénédiction d'un prophète. S'il prétendait être prophète lui-même, il n'y aurait pour lui aucune bénédiction.

Puissent ces réflexions nous apprendre la soumission à Dieu, en nous rappelant que, si la promptitude de la volonté précède, on est agréable selon ce qu'on a et non point selon ce qu'on n'a pas.

Telle est la grâce de Dieu notre Père et de notre Seigneur Jésus Christ.

« Suivant que chacun a reçu quelque don, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu. Si quelqu'un parle, qu'il le fasse comme oracle de Dieu ; si quelqu'un sert, qu'il serve comme par la force que Dieu lui fournit, afin qu'en toutes choses, Dieu soit glorifié par Jésus Christ, à qui est la gloire et la force, aux siècles des siècles. Amen ! » (1 Pier. 4, 10, 11).